

comprend soixante-cinq maisons disposées en une rue courbe. Celui de la *Fonderie*, au nord du *Vaumain*, en compte quarante-deux. Il y avait autrefois des forges, dont l'ancienne existence est constatée par la présence de masses considérables de machefers.

On en voit aussi près d'un écart nommé l'*Abyme*, au-dessus du *Vaumain*.

Le moulin de la *Forge* est un autre écart dans la vallée au sud-ouest.

Les propriétés publiques comprennent un presbytère, un lavoir, un jeu de tamis, deux marnières, dix hectares de terres labourables et quinze hectares de friches.

Le cimetière, contigu à l'église, est fermé par des murs et des haies vives.

Il y a dans l'étendue du pays deux moulins à eau, deux tuileries.

La population compte un grand nombre de charbonniers, de dentellières et quelques ouvriers en nacre.

*Contenance* : Terres labourables, 615 h. 65,90. — Jardins, 16 h. 69,15. — Prés, 134 h. 36. — Vergers et pépinières, 0 h. 49,80. — Bois, 15 h. 56,40. — Pâtures, 5 h. 07,45. — Friches, 5 h. 02,10. — Places, rues, chemins, 12 h. 05. — Eaux, 5 h. 49,80. — Propriétés bâties, 7 h. 54,90. — Total : 809 hect. 76,50.

Distance du *Coudray*, 1 myr. — De Beauvais, 2 myr. 2 kil. — Marchés, Gisors, *Labosse*, Beauvais. — Bureau de poste, Châumont-Oise. — Population, 557. — Nombre de maisons, 169. — Revenus communaux, 1015 fr.

LE VAUROUX, *Vauxroux*, *Vaulrou*, *Vaulroux* (*Vallis Radulphi*), dans le pays de Thelle, vers la limite orientale, entre *Lalandelle* à l'ouest, *Labosse* au sud, La Houssoye du canton d'Auneuil au sud-est, Villers-Saint-Barthélemy du canton d'Auneuil à l'est, Onsen-Bray du même canton au nord.

C'est l'une des trois communes dont le territoire est compris entre les pentes de la falaise de Bray et la forêt de Thelle. Le chef-lieu, à peu-près central, forme une rue sinueuse de dix-huit cents mètres de développement; tout ce village est couvert en chaumières.

La seigneurie du *Vauroux* appartenait à la maison de Trie en même-tems que la terre du *Vaumain*; elle fit partie au dix-huitième siècle du comté d'Onsen-Bray.

La cure, dédiée à saint Christophe, était au patronage de la collégiale de Saint-Barthélemy de Beauvais, à laquelle elle fut donnée en 1057 par le chatelain Hilon. C'est aujourd'hui une succursale.

L'église est une construction en briques, à fenêtres simulant l'ogive; le lambris du chœur paraît dater du seizième siècle : tout le reste est moderne et sans intérêt.

La population entière se rend le premier mai de chaque année en procession à la chapelle Notre-Dame-de-Pitié d'Auneuil, en souvenir de l'épidémie de 1608, pendant laquelle on eut recours à l'intercession de la vierge.

La ferme de *Quesneger*, *Quesnegier*, *Quesnejer*, *Quesnogehyer* (*Quis ens geherus*, *Quercumgeher*), est un écart au nord-ouest du chef-lieu. Elle appartenait dans le douzième siècle aux vidames de Corberoy, qui en firent don à l'abbaye de Mortemer.

La *Ferme-neuve* est un autre écart voisin de celui-ci.

On appelle le *buisson Claude-Pelet* une aubépine située au nord du *Vauroux*, au bord de la falaise, qui a servi de point de mire dans les opérations de la carte de France publiée par le dépôt de la guerre. On conserve cet arbre avec soin depuis plusieurs siècles.

La commune n'a d'autre propriété qu'une maison d'école.

Le cimetière, qui tient à l'église, est entouré de murs et de haies.

Il y a une briqueterie près du *Quesneger*.

On fabrique beaucoup de bâtons au *Vauroux*. Les femmes confectionnent des dentelles.

*Contenance* : Terres labourables, 824 h. 40,35. — Terres plantées, 5 h. 41,25. — Jardins, 12 h. 25,05. — Bois, 89 h. 75,05.

Vergers et pépinières, 1 h. 70,75. — Pâtures, 4 h. 31,65. — Pâtures plantées, 4 h. 94,40. — Carrieres et marnières, 0 h. 37,45.

Friches, 11 h. 84,55. — Places, rues, chemins, 11 h. 00,55. — Eaux, 0 h. 39,80. — Propriétés bâties, 8 h. 37,70. — Total :

974 hect. 78,15.

Distance du *Coudray*, 8 kil. — De Beauvais, 1 myr. 6 kil. —

Marchés : Beauvais, Gisors. — Bureau de poste, Auneuil. — Population, 468. — Nombre de maisons, 159. — Revenus communaux, 165 fr.

POISEUX-EN-BRAY, *Puisieux*, *Puisseux-en-Braye*, *Puisseulx*, *Pisieux*, *Piseux-en-Bray*, *Puizeux-en-Bray* (*Puteolca in Brayo*), dans le pays de Thelle, entre *Saint-Germer* au nord-est, *Saint-Pierre-ès-champs* au nord-ouest, *Talmonier* au sud-ouest, *Lalande-Ançon* au sud, *Le Coudray-Saint-Germer* à l'est.

Cette commune occupe une grande partie du vallon nommé le fond de la Chesnée, et s'étend sur les coteaux voisins. Le chef-lieu formé d'une longue rue, est à l'ouverture du vallon près de la limite nord. Il se compose d'une centaine de feux.